

Dépôt d'un mémoire

Dans le cadre du BAPE de GNL Québec

Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Par

Les Comités de Coordination Québec solidaire

du Saguenay-Lac-Saint-Jean

22 octobre 2020

En tant que citoyens membres des trois Comités de Coordination Québec Solidaire du Saguenay-Lac-St-Jean, nous tenons à vous faire part de nos plus vives inquiétudes quant au projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel présentement en cours d'évaluation. Nous tenons aussi à signifier notre profond désaccord quant au fait que les infrastructures, méthodes d'extraction et transport de gaz qui sont absolument nécessaires à l'exploitation de ladite usine en amont et en aval soient exclus du mandat de votre évaluation. En effet, l'usine seule ne pourrait rien produire ni rien exporter et n'aurait de facto aucune raison d'être. **La division du projet nuit dangereusement à sa compréhension globale.**

La raison ayant poussé à scinder ce projet en plusieurs nous paraît évidente et profondément malhonnête : l'usine pourrait être carboneutre, comme le démontre l'étude réalisée par Claude Villeneuve, chercheur à l'UQAC (Côté et al., 2019), mais – et le chercheur précise bien dans le préambule de ladite étude n'avoir pas eu, lui non plus, mandat d'étudier le contexte général d'exploitation – il est totalement impossible que l'ensemble du projet, d'un bout à l'autre de la chaîne de production, le soit. Bon nombre de scientifiques estiment même que la production de GES émises serait considérable (Greener et Sauvé, 2019). De plus, même la carboneutralité de l'usine nous semble problématique : un arbre prend du temps à grandir et compenser, il faudra donc des moyens plus rapides pour que la compensation se fasse au même rythme que la production de GES. La compagnie pourrait-elle vraiment mettre en œuvre les propositions de compensation soumises dans l'étude de Claude Villeneuve? Y a-t-il des moyens pris pour l'y obliger et des mesures punitives prévues en cas de non-respect des compensations ? Et si tant est, le mal serait tout de même fait quant à l'émission de GES : aucune somme d'argent ne pourra jamais réparer les dommages sur l'environnement.

Nous rappelons qu'en raison des **augmentations de phénomènes météorologiques extrêmes**, des risques de plus en plus grands d'épidémies et pandémies, des impacts sociaux négatifs notamment pour les populations plus vulnérables, des migrations climatiques et autres dérèglements que génèrent les changements climatiques, la réduction des gaz à effet de serre doit actuellement être une priorité mondiale, d'autant que le climat se réchauffe plus vite que prévu. Le GIEC est clair là-dessus. Le projet de GNL pris dans son ensemble ne répond de toute évidence pas à cette priorité.

**Le promoteur veut nous faire croire que le gaz naturel est moins dommageable** pour l'environnement que le charbon qu'il est supposé remplacer. D'une part, la chose ne nous semble éventuellement possible qu'à la condition que le gaz naturel (hors gaz de schiste) soit extrait, traité, transformé, et distribué sur place ; le fait que 85% environ du gaz utilisé serait extrait par fracturation hydraulique et transporté sur des milliers de kilomètres avant d'être expédié par méthaniers géants sur d'autres milliers de kilomètres rend cette idée absurde. D'autre part, rien n'indique que le gaz naturel liquide sortant de l'usine remplacerait le charbon : nous craignons au contraire que l'énergie produite vienne – au moins en grande partie - s'ajouter à la production existante, augmentant ainsi l'utilisation d'énergie alors qu'il est indispensable de la réduire (Greener et Sauvé, 2019 ; Savoie-Soulières, 2019 ; Radio-Canada, 2019). Du reste, le promoteur estime les fuites de méthane – extrêmement dommageables pour l'effet de serre - entre 1% et 4% lors du transport du gaz alors que les scientifiques évaluent qu'au moins 11% des puits fermés continuent de fuir (Villeneuve, 2019). Si bien que l'extraction tout comme le transport de gaz à travers tout le pays nous apparaît problématique pour le climat. Cette donnée doit être prise en compte puisque l'usine ne pourrait exister sans extraction et transport du gaz.

De plus, **nous trouvons aberrant que de l'énergie propre et renouvelable (hydroélectricité) soit utilisée pour produire de l'énergie sale** (énergie fossile non renouvelable, extraite en immense majorité par fracturation hydraulique). Cette électricité dont le promoteur disposerait à un coût extrêmement bas ne pourrait de ce fait pas être utilisée pour des projets réellement verts et/ou engagés dans un véritable processus de transition énergétique. Ce tarif ultra préférentiel peut être considéré comme une grosse subvention alors que le promoteur se targue de ne pas vouloir en demander. Et les contribuables québécois propriétaires d'Hydro Québec perdraient de l'argent en vendant à si bas prix de l'électricité qui pourrait être vendue plus chère pour d'autres projets, servir à l'électrification des transports à la grandeur de la province ou à l'exportation vers les États-Unis pour verdir leur dépense énergétique (Schepper, 2019).

**La totalité de la production de l'usine serait destinée à l'exportation.** Le Québec ne serait donc qu'un passage permettant à l'Ouest canadien de se débarrasser d'une partie de son énergie fossile extraite avec la pire méthode existante pour le « bénéfice » d'autres continents (qui du coup n'opteraient pas pour des énergies réellement vertes). Les promoteurs sont étrangers, suffisamment aguerris pour pratiquer avec brio et efficacité l'évitement fiscal selon des

structures financières habilement construites, comme l'a démontré l'étude de l'Institut de Recherche et Information Socioéconomique (Pratte et Schepper, 2019) et la majorité des retombées de la construction et de l'exploitation iraient à l'extérieur du Québec (Gauthier, 2020). Nous sommes donc convaincus que l'intérêt financier pour les citoyens et l'état québécois serait quasi inexistant. 40 économistes ont du reste sonné l'alarme sur ce point (Ruel-Manseau, 2019). Ce projet mortifère ne gonflerait que quelques portefeuilles étrangers déjà fort bien garnis. Il est même permis de se demander si ce serait encore le cas lors de la mise en marche de l'usine, vu la conjoncture mondiale particulièrement défavorable au secteur des énergies fossiles (Schepper, 2020).

La région qui ne bénéficierait donc **pas de retombées financières intéressantes** devrait par contre déboursier pour bâtir et entretenir un certain nombre d'infrastructures qui ne seraient pas prises en charge par les promoteurs. De plus, l'Histoire nous rend sceptiques quant à la bonne volonté des entrepreneurs à assumer leur responsabilité de décontamination et remise en état des sites lorsqu'arrive la fin de l'exploitation. La région n'a nul besoin d'un autre site industriel en friche, cicatrice qui risquerait de faire tache longtemps dans le paysage et de défigurer le fjord pour un projet dont la durée de vie est très courte.

**Le paysage**, la plus grande richesse de la région, souffrirait de ce projet industriel. La pollution visuelle engendrée par l'usine elle-même et la circulation d'énormes méthaniers serait déjà regrettable par elle-même et engendrerait une perte terrible de qualité de vie pour les résidents. Mais elle entrainerait aussi irrémédiablement une diminution considérable du tourisme. Le fjord, dont l'attrait touristique est mondialement reconnu, perdrait beaucoup de son intérêt. Or, le tourisme est un moteur économique fort de la région.

C'est pourquoi **l'impact du projet sur l'économie de la région nous préoccupe**. Certes, durant la période de construction, il y aurait une grosse activité génératrice d'emplois. Toutefois, rien ne garantit que les contrats seraient attribués à des entrepreneurs locaux qui feraient travailler des gens de la région. Le risque est grand que la pratique du plus bas soumissionnaire et les problèmes de compétences et de capacités techniques jouent en défaveur des entreprises locales. Si tant est qu'il y ait bénéfice pour la région, ce serait marginal et surtout très limité dans le temps : 4 ans de construction ne s'inscrit pas dans du développement durable. De plus, nous nous inquiétons pour les emplois que ce projet mettrait en péril. Combien d'emplois présentement pérennes et même en développement disparaîtraient pour laisser place aux 250 à

300 emplois prévus dans l'usine en activité ? Combien d'entreprises de plein-air (kayaks, escalade...) ne pourraient plus exercer leurs activités ? Qu'arriverait-il avec les bateaux de croisière, pour lesquels d'importantes sommes ont été engagées en infrastructures, alors que leur circulation deviendrait incompatible avec celle des méthaniers dans le fjord ? Quel avenir aurait la navigation de plaisance, loisir de bien des touristes et gens de la place ? Combien de projets de foresterie seraient perturbés en bordure des voies navigables ? Combien de restaurateurs, hôteliers, artisans verraient leurs activités mises en péril ? Nous sommes d'autant plus inquiets que ces emplois, occupés par des personnes qui aiment leur région et y resteront par manque de possibilités de trouver un emploi similaire ailleurs, seraient perdus au profit d'emplois occupés par des employés très qualifiés dans un domaine pointu qui quitteront la région pour continuer d'exercer dans leur domaine une fois l'activité de l'usine terminée. Le taux de chômage de la région avant pandémie était de 5,9% (Institut de la statistique Québec, 2020), ce qui est plutôt bon. La dépendance aux grandes industries de courte durée est un danger pour la région. Pour se développer, celle-ci doit miser sur des projets de développement durable, innovants, verts, communautaires et solidaires, en accord avec les défis du XXIème siècle, non sur un projet mortifère reproduisant les erreurs du siècle dernier.

**Le problème de la sécurité est aussi préoccupant.** Le risque d'accident a beau être minime, les conséquences en seraient désastreuses (MétéoPolitique, 2020). Et ni le promoteur ni Ville de Saguenay n'ont été très rassurants quant aux protocoles mis en place pour y répondre lors de la première partie des audiences. Le partage des responsabilités et des coûts reliés à la réponse en cas d'accident n'est pas plus clair. Nous n'osons imaginer l'ampleur de la dévastation si un accident arrivait.

Même sans accident, **l'écosystème du fjord serait mis à mal par ce projet insensé** (Shields, 2019; Pêches et Océans Canada, 2018). Aucune mesure d'atténuation, si importante soit-elle (ce qui ne serait même pas le cas) (Pêches et Océans Canada, 2018), ne saurait empêcher une grave atteinte à la biodiversité, l'impact étant particulièrement nocif pour les bélugas, déjà en danger. Or, la perte de la biodiversité (près de 60% en 50 ans !) représente une réelle menace pour l'existence de l'humanité (WWF, 2020).

Les médecins semblent d'ailleurs se préoccuper grandement des **impacts sur la santé humaine** en cas de réalisation de ce projet destructeur (Luneau, 2020). En plus de la santé physique, l'impact psychosocial que pourrait avoir la réalisation d'un projet aussi polarisant pour la

population nous inquiète, ce qui n'est apparemment pas le cas pour le promoteur (Shiels, 2020). L'anxiété que génère déjà les changements climatiques ne pourrait que se trouver amplifiée, d'autant que plusieurs des personnes impliquées au niveau de l'environnement et du plein-air risquent de se retrouver au chômage, perdant d'un coup qualité de vie, emploi et espoirs. La région ne dispose pas des ressources nécessaires pour traiter un nombre important de ce genre de traumatisme.

En conclusion, nous nous déclarons tout à fait contre ce **projet d'une autre époque** qui pourrait au mieux augmenter considérablement la dette écologique que nous léguerons aux générations futures et au pire hâter le moment qui verra l'empêchement de la perpétuation de celles-ci. Il est plus que temps de nous détourner de nos vieilles façons de faire et d'effectuer l'indispensable virage vert qui nous permettra d'entrevoir un futur plus radieux en étant fiers de notre région, de nos décisions collectives et de nos agissements citoyens.

## Bibliographie

Côté, H., Dessureault, P-L., Faubert, P., Morin-C, R. et Villeneuve, C. (2019). *Identification de moyens crédibles pour un grand émetteur final canadien de s'affirmer carboneutre au Québec*. [http://ecoconseil.uqac.ca/wp-content/uploads/2019/01/1\\_Rapport\\_final\\_grand\\_%C3%A9metteur\\_carboneutre\\_Chaire\\_%C3%A9co\\_co\\_nseil\\_UQAC.pdf](http://ecoconseil.uqac.ca/wp-content/uploads/2019/01/1_Rapport_final_grand_%C3%A9metteur_carboneutre_Chaire_%C3%A9co_co_nseil_UQAC.pdf)

Gauthier, M. (2020). Retombées économiques: GNL Québec entend prioriser le Saguenay-Lac-Saint-Jean. *La Voix de l'Est*. [https://www.lavoixdelest.ca/affaires/bape-de-gnl-quebec-les-retombees-economiques-et-lutilisation-gaz-naturel-liquefie-a-letude-046a8c79780f1e204c35401d4fba8c4c/retombees-economiques-gnl-quebec-entend-prioriser-le-saguenay-lac-saint-jean-273888f1caaeaf6350f5ec9a89ee8ab7?fbclid=IwAR3jenVIUXGZTSjuK2W0Wn1k4FfimE4cSPOrtdg\\_oQ\\_4RWiu9Ch7odvu58](https://www.lavoixdelest.ca/affaires/bape-de-gnl-quebec-les-retombees-economiques-et-lutilisation-gaz-naturel-liquefie-a-letude-046a8c79780f1e204c35401d4fba8c4c/retombees-economiques-gnl-quebec-entend-prioriser-le-saguenay-lac-saint-jean-273888f1caaeaf6350f5ec9a89ee8ab7?fbclid=IwAR3jenVIUXGZTSjuK2W0Wn1k4FfimE4cSPOrtdg_oQ_4RWiu9Ch7odvu58)

Greener, J. et Sauvé, L. (2019). Le projet GNL Québec doit être rejeté. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>

Institut de la statistique Québec. (2020). *Taux d'activités, d'emploi et de chômage, données désaisonnalisées, par région administrative*. [https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/ra-rmr/ra\\_taux\\_trim.htm](https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/ra-rmr/ra_taux_trim.htm)

Luneau, A-C. (2020). Plus de 250 médecins signent une lettre contre le projet Gazoduq. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1650463/lettre-ouverte-medecins-gazoduq-energie-saguenay>

MétéoPolitique. (2020). *Principales fuites et explosions lors de transport de gaz en 2020-2013*. <https://meteopolitique.com/Fiches/gaz/Fuites-explosions/Fuites-et-explosions-de-gaz.htm>

Pêches et Océans Canada. (2018, juillet). *Effets potentiels des projets de construction de terminaux maritimes dans le Fjord du Saguenay sur le béluga du Saint-Laurent et son habitat*. <https://fr.scribd.com/document/397262045/Avis-de-Peches-et-Oceans-Canada#download>

Pratte, C. et Schepper, B. (2019). *Regards sur la CAQ #8 - GNL Québec/Énergie Saguenay - Quelle retombées fiscales?* Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/caq-8-GNL>

Radio-Canada. (2019). GNL Québec: les politiciens temporisent face aux craintes d'économistes. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1345513/gaz-naturel-liquefie-saguenay-environnement>

Ruel-Manseau, A. (2019). 40 économistes sonnent l'alarme contre GNL Québec. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-10-15/40-economistes-sonnent-l-alarme-contre-gnl-quebec>

Savoie-Soulières, M. (2019). GNL Québec: 40% du gaz produit ne remplacerait pas des énergies fossiles. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1173477/gnl-quebec-40-gaz-naturel-production-mondiale-ges>

Schepper, B. (2020). *Le pétrole restera-t-il l'énergie de demain?* Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://mailchi.mp/iris-recherche.qc.ca/bull-fracturesvol5num5-texte6-petrole?e=7cc234ce99>

Schepper, B. (2019). *Nos tarifs d'électricité vont-ils financer GNL Québec?* Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.

<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/nos-tarifs-d-electricite-vont-ils-financer-gnl-quebec>

Shields, A. (2019). Des espèces menacées sur la route d'un futur gazoduc. *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/545975/biodiversite-des-especes-menacees-sur-la-route-d-un-futur-gazoduc>

Shields, A. (2020). GNL Québec: pas d'évaluation des conséquences psychosociales. *Le Devoir*.

[https://www.ledevoir.com/societe/environnement/588012/gnl-quebec-pas-d-evaluation-des-](https://www.ledevoir.com/societe/environnement/588012/gnl-quebec-pas-d-evaluation-des-consequences-)

[consequences-sociales?utm\\_medium=Social&utm\\_campaign=Autopost&utm\\_source=Facebook&fbclid=IwAR3KG8Zj\\_LAkj0X0LF4tCSEH3qAEOD9hYgDTKtk7sKJ54uhfElHaJ\\_-1hIA#Echobox=1603051205](https://www.ledevoir.com/societe/environnement/588012/gnl-quebec-pas-d-evaluation-des-consequences-sociales?utm_medium=Social&utm_campaign=Autopost&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR3KG8Zj_LAkj0X0LF4tCSEH3qAEOD9hYgDTKtk7sKJ54uhfElHaJ_-1hIA#Echobox=1603051205)

Villeneuve, D. (2019). 11% des puits fermés de gaz de schiste fuient, selon une étude de l'UQAC. *Le*

*Quotidien*. <https://www.lequotidien.com/actualites/11-des-puits-fermes-de-gaz-de-schiste-fuient-selon-une-etude-de-luqac-9ca97c88bbce0b450301dbf07d344738>

WWF. (2020). *La perte d'espèces canadiennes alimente la crise mondiale de la biodiversité*.

<https://wwf.ca/fr/communiqués-de-presse/la-perte-despeces-canadiennes-alimente-la-crise-mondiale-de-la-biodiversite/>